

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 37	Absents excusés : 5	Absents : 5	Pouvoir : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	---------------------	-------------	-------------

Date de convocation : 14 octobre 2014.

Vote(s) pour : 37

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du lundi 20 octobre 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 15 : **Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.**

Rapporteur : Monsieur GROSDIDIER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,
VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2017 de Metz Métropole approuvé par le Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 et notamment sa fiche action n°16 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* »,
VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 30 septembre 2013,
VU la convention initiale du Programme d'Intérêt Général Habitat Dégradé entre Metz Métropole et l'ANAH signée le 22 novembre 2010 et ses avenants n°1 signé le 25 mai 2011, n°2 signé le 20 décembre 2011, n°3 signé le 21 août 2012 et n°4 signé le 17 juillet 2014,
VU la délibération du Bureau du 19 mai 2014 portant sur la prolongation du dispositif jusqu'au 21 novembre 2015,
VU les demandes transmises par l'Agence Nationale de l'Habitat par courrier en date du 2 juin, du 7 juillet et du 8 septembre 2014 concernant le soutien à 12 logements du parc immobilier privé,

DECIDE d'accorder aux différents porteurs de projets concernés une subvention globale de 28 629 €, répartie comme suit :

Propriétaire	Adresse immeuble	Type de demandeur	Nb de logts	Participation PIG "Habitat Dégradé"	Participation "Habiter Mieux"	Total subvention Metz Métropole
M. & Mme Sait ERTURAN	27 rue du Bugey METZ	Propriétaire occupant	1	986 €	500 €	1 486 €
M. Antonio FALLEA	10 impasse de Normandie AMANVILLERS	Propriétaire occupant	1	980 €	500 €	1 480 €

Mme Anna PIERRET	13 rue Jean Bauchez METZ	Propriétaire occupant	1	327 €	500 €	827 €
Mme Josyane PRIOUL- VEYNACHTER	43 rue du Maréchal Foch LE BAN-SAINT- MARTIN	Propriétaire Bailleur	4	13 587 €		13 587 €
M. Thierry SCHMIDT	4 rue du XXème Corps Américain METZ	Propriétaire Bailleur	3	8 970 €		8 970 €
Mme Mireille SION	56 rue Costes et Bellonte MARLY	Propriétaire occupant	1	279 €	500 €	779 €
Mme Catherine WAGNER	2 rue Raoul Follereau MARLY	Propriétaire occupant	1	1 000 €	500 €	1 500 €

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir concernant la présente,
 DECIDE d'affecter 28 629 € sur l'autorisation de programme 2014 de 2 900 000 € consacrée au logement social pour financer les opérations précitées.

Pour extrait conforme
 Metz, le 21 octobre 2014
 Pour le Président et par délégation
 Le Directeur Général des Services


 Hélène KISSEL



OPERATIONS DE REHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVES SOUTENUES PAR L'ANAH
 RECAPITULATIF GLOBAL

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
M. & Mme Sait ERTURAN	27 rue du Bugey METZ	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Isolation extérieure - Remplacement des menuiseries extérieures - Remplacement d'une chaudière	1	21 100,00 €	19 720,00 €	50%	9 860 €	3 500 €	986 €	500 €	1 486 €	Propriétaire occupant	6 254,00 €
M. Antonio FALLEA	10 impasse de Normandie AMANVILLERS	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Remplacement des menuiseries extérieures - Isolation des combles - Réfection toiture	1	20 981,00 €	19 608,00 €	50%	9 804 €	3 500 €	980 €	500 €	1 480 €	Propriétaire occupant	6 197,00 €
Mme Anna PIERRET	13 rue Jean Bauchez METZ	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Remplacement d'une chaudière	1	7 001,00 €	4 348,00 €	50%	2 174 €	3 500 €	327 €	500 €	827 €	Propriétaire occupant	500,00 €
Mme Josyane PRIOUL-VEYNACHTER	43 rue du Maréchal Foch LE BAN-SAINT-MARTIN	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Rénovation de 4 logements	4	271 743,00 €	271 743,00 €	35%	95 110 €	8 000 €	13 687 €		13 687 €	Propriétaire Bailleur	155 046,00 €
M. Thierry SCHMIDT	4 rue du XXème Corps Américain METZ	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Rénovation de 3 logements	3	179 395,00 €	179 395,00 €	35%	62 788 €	2 000 €	8 970 €		8 970 €	Propriétaire Bailleur	105 637,00 €
Mme Mireille SION	56 rue Costes et Bellonte MARLY	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Remplacement des menuiseries extérieures - Isolation des combles	1	5 963,00 €	3 368,00 €	50%	1 684 €	3 500 €	279 €	500 €	779 €	Propriétaire occupant	- €
Mme Catherine WAGNER	2 rue Raoul Follereau MARLY	PIG Habitat Dégradé de Metz Métropole: - Remplacement d'une chaudière - Isolation des combles - Réfection toiture	1	22 584,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	3 500 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	7 584,00 €

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logs	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention AVAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention AVAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
TOTAL			12	528 767,00 €	518 182,00 €		191 420 €	27 500 €	26 129 €	2 500 €	28 629 €		

Acte à classer

CS-LOGANAH15

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2014-10-22T09-25-59.00 (MI88032316)

Identifiant unique de l'acte : 057-245700240-20141020-CS-LOGANAH15-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné

Date de décision : 20/10/2014



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. SubventionsActe : [erdp15.PDF](#)Pièces jointes : [erdp15 annexe.PDF](#)

Préparé

Date 22/10/14 à 09:25

Par [DELLES Catherine](#)

Transmis

Date 22/10/14 à 09:26

Par [DELLES Catherine](#)

Accusé de réception

Date 22/10/14 à 09:33